



## ON VOUS RAPPELLE QUE :

- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur niveau sonore (tondeuses à gazon, perceuses, tronçonneuses...) peuvent être effectués :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00, et de 14h30 à 19h30.

- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Attention ! Les entreprises ne sont pas soumises à cette réglementation.

Les artisans sont autorisés à travailler les jours ouvrables de 7h00 à 20h00.

Les arboriculteurs, les viticulteurs et les agriculteurs ne sont astreints à aucun horaire, y compris les jours fériés.

- Il est **INTERDIT** de faire brûler à l'air libre des déchets verts et tout autre type de déchets sur tout le département et en particulier sur la commune de Chazay d'Azergues. La combustion à l'air libre de végétaux est une activité fortement émettrice de polluants atmosphériques, en particulier de particules fines. Elle contribue ainsi à la dégradation de la qualité de l'air et a des conséquences sanitaires potentiellement graves sur nos concitoyens. Avec l'accroissement et l'intensification des étés caniculaires, le brûlage à l'air libre des végétaux constitue également un facteur aggravant de risques incendies en particulier dans les territoires exposés à ce risque. Il existe des méthodes alternatives de traitements de déchets verts : le compostage, le broyage, le paillage voire le dépôt en déchetterie. Toutes infractions à ces arrêtés seront constatées par la Gendarmerie ou la Police Municipale, verbalisées et poursuivies, conformément à la loi. L'amende peut atteindre jusqu'à 750 €.

- Afin de limiter la prolifération du moustique tigre, ne pas laisser d'eau dans les coupelles de vos plantes ou des points d'eau stagnantes afin d'éviter la prolifération des œufs. Les moustiques ne se déplacent pas au-delà de 150 mètres de leur lieu de ponte.

Soyons tous responsables pour passer un bel été !

**Comme chaque année, le Syndicat de Rivières de la Basse Azergues (SRBA) entreprend la démoustication le long de l'Azergues.**

- Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles. **Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne :**

[www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

## AGENDA

**Mercredi 20 et**

**Jeudi 21 mai**

Balayage mécanisé des rues - **POUR UNE MEILLEURE EFFICACITÉ, NE LAISSEZ PAS VOS VÉHICULES STATIONNER SUR LA VOIE PUBLIQUE.**

**Mission Locale**

Jeunes de 16 à 25 ans, à la recherche d'un emploi ou d'une qualification.  
Permanence à la salle Jeanne d'Arc de 14h00 à 17h00 sur RDV au 04 74 02 91 50

**Mardis 12 et 26 mai**

Ramassage du Tri sélectif

**Permanences adjoints**

**sur RDV de 10h à 12h :**

Samedi 2 mai

**Eric PONT**

Action sociale et solidarité - CCAS - Résidence Séniors - Devoir de Mémoire

Samedi 30 mai

**Christine TRULLARD**

Information - Communication - Scolaire et périscolaire - Conseil communal d'enfants - Jeunes

La Mairie sera fermée :

Samedi 9 mai (pont du 8 mai),  
vendredi 15 et samedi 16 mai (pont de l'Ascension),  
samedi 23 mai (week-end de Pentecôte)

## SCOLAIRE / ENFANCE

Ecole Maternelle : Les inscriptions pour l'année scolaire 2026-2027 sont ouvertes pour les nouveaux élèves : se procurer en Mairie dès à présent, un formulaire de demande d'inscription.

Ecole Élémentaire : L'inscription à l'école élémentaire est obligatoire pour les enfants sortant de l'école maternelle de Chazay. Les documents à remplir sont disponibles en Mairie. Puis, contacter Mme RATON, directrice de l'école élémentaire au 04.72.54.72.77

## MANIFESTATIONS

### - CLASSES EN 6 : FÊTE DES CONSCRITS 2026

Vendredi 1<sup>er</sup> mai : Défilé costumé des 6 et enterrement de la classe en 5.

Rassemblement à 18h30 sur le parking de la salle Jeanne d'Arc.

Après le défilé, pot de l'amitié Place de la Platière.

23h00 : Soirée dansante, sur invitation - Salle Maurice Baquet.

Dimanche 3 mai :

08h00 : Photos dans le parc de la Mairie.

10h45 : Messe des conscrits.

12h15 : Vague – pour le départ, rendez-vous devant l'Église.

13h30 : Vin d'honneur offert par la Municipalité – Place de la Platière.

14h30 : Banquet salle Maurice Baquet.



- AMIS DU VIEUX CHAZAY : dimanche 3 mai : ouverture du Musée de 14h30 à 18h00, allée des Remparts, chaque dimanche jusqu'au 27 septembre. Montée à la Tour pour un panorama exceptionnel (2 €).

Samedi 9 mai, visite publique du village médiéval, l'équipe costumée fait vivre le folklore local.

Ce parcours animé, suivi d'une visite du musée, est un véritable voyage au moyen-âge.

6 € / adulte (2 € pour les moins de 12 ans), rendez-vous sur le parvis de l'église à 15h00 !

### - COMMEMORATION DU 8 MAI

9h45 : Monument aux Morts dans le parc de la Mairie : montée des couleurs, dépôt de gerbes, allocutions.

Un vin d'honneur sera offert par la Municipalité. 11h30 : Office Religieux à l'Église de Civrieux d'Azergues.

- ALTERN'INFO : jeudi 21 mai à 20h00, conférence-santé avec Lionel PAQUIEN « Danger des ondes électromagnétiques, 5G ». Salle de l'Orangerie (Entrée libre).

## SENIORS

- Pour les Séniors qui auraient choisi les chèques cadeaux lors de la remise des colis au mois de décembre, nous rappelons que ceux-ci sont valables jusqu'à fin juin. Passé ce délai, ils ne seront plus valides. Pensez à rendre visite à nos commerçants de Chazay avant cette date 😊

- Les personnes ayant 70 ans dans l'année sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat de Mairie, par mail : [chazay@mairiechazay.fr](mailto:chazay@mairiechazay.fr) ou au 04.72.54.72.54.

## C'EST NOUVEAU A CHAZAY

Ostéopathe animalier : Laure BAZIN. Tél : 06.58.88.67.32. Mail : [laure.osteoanimale@gmail.com](mailto:laure.osteoanimale@gmail.com)

Exclusivement au domicile des chiens, chats, chevaux et vaches dans le secteur du Beaujolais.

## Numéros utiles : (Dimanches et jours fériés)

### Médecins

Vendredi 1 <sup>er</sup> mai	Dr DURAND (Chazay) 04 78 43 05 11
Dimanche 3 mai	Dr YAHIA (Les Chères) 04 78 25 90 60
Vendredi 8 mai	Dr POIRSON (Les Chères) 04 78 25 90 60
Dimanche 10 mai	Dr RENOUD-GENTY (Lissieu) 04 22 32 81 92
Jeudi 14 mai	Dr YAHIA (Les Chères) 04 78 25 90 60
Dimanche 17 mai	Dr COLTAT (Lissieu) 04 22 32 81 92
Dimanche 24 mai	Dr NORESKAL (Dommartin) 09 82 28 52 19
Lundi 25 mai	Dr POMMET (Lozanne) 04 28 87 03 67
Dimanche 31 mai	Dr BARROIS (Morancé) 04 78 20 83 39

### Pharmacies

ANSE
CHAZAY
LACENAS
VAL D'OINGT
LIERGUES
TERNAND
POMMIERS
CHATILLON
VAL D'OINGT